



Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 28

23 janvier 2026



Le magnifique mélange de soleil radieux et de neige fraîche m'inspire pour rédiger cette brève lettre de mi-janvier. C'est une période calme à la Commission du droit. Les textes produits pour nos projets de recherche en cours progressent lentement mais sûrement dans un processus exigeant de rédaction et de développement. Le calendrier des événements pour le début de l'année 2026 est encore en cours d'élaboration, et il n'y a donc pas encore d'activités officielles ou de voyages à signaler. Le calme actuel est propice à la réflexion et à la prise de résolutions.

En repensant à la fin de l'année 2025, les membres de l'équipe de la CDC ont été invités à partager des expériences ou des rencontres informelles vécues en dehors du bureau qui les ont amenés à réfléchir au travail de la Commission du droit. L'un d'eux a décrit une exposition du Musée national des beaux-arts du Québec sur l'œuvre remarquable de Niki de Saint Phalle et la manière dont l'exploration et la découverte ont façonné la vie de

l'artiste et son engagement en faveur de la justice sociale. Une autre a évoqué la diversité du droit qu'elle a constatée en traversant les Appalaches en voiture vers le sud et en remarquant que la réglementation des panneaux routiers changeait à chaque frontière d'État. Un autre encore a répété l'observation faite par son enfant de six ans après un cours de natation : « Il y a beaucoup de règles dans le monde ! » Enfin une autre a fait une comparaison entre le fait de revisiter les éléments fondamentaux du droit et de la justice et celui de se référer à de vieux livres de cuisine éprouvés et bien usés pendant les vacances.

Nous avons écouté un collègue raconter le lourd sentiment de responsabilité personnelle qu'il a éprouvé en se portant volontaire pour s'occuper de la comptabilité et de la préparation des déclarations fiscales d'une petite organisation caritative. Nous avons appris comment une autre collègue s'était inspirée d'une discussion au bureau sur l'actualité en matière de droit international pour enrichir une conversation avec un Canadien d'origine vénézuélienne qu'elle



avait rencontré lors d'une fête du Nouvel An. Les histoires se sont succédé autour de la table, toutes liées d'une manière ou d'une autre aux réflexions des narrateurs sur le fond et la forme du travail et des engagements de la CDC. Ensemble, elles illustrent la pensée créative et les contributions concrètes qui nourrissent la Commission du droit même lorsqu'elle est officiellement fermée.



Après avoir dressé l'inventaire de moments loin du bureau mais néanmoins liés à la CDC, nous avons partagé collectivement nos vœux pour la nouvelle année pour la Commission du droit. La liste était impressionnante et sincère. Nous avons entendu des vœux chaleureux pour la poursuite des discussions et de l'apprentissage, pour une maturation continue, pour le plaisir du travail en étroite collaboration et l'exploration de grandes idées. Il y avait un vœu de plaisir et de progrès, un vœu de fierté collaborative et un vœu de prendre le temps de remarquer les moments inspirants. Nous avons souhaité un bon équilibre entre sprint et marathon pour les mois à venir, la réussite du projet de la CDC de visiter toutes les provinces et tous les territoires d'ici la fin de 2026, et un mélange productif de soutien, d'optimisme et d'espoir. Enfin, nous avons souhaité à la Commission de belles aventures guidées par notre boussole à quatre points - imaginer, réparer, bâtir, partager - qui caractérisent notre mélange toujours croissant de projets et de programmes.

Ce sont des souhaits pleins d'espoir. Ils apportent de la lumière à une conjoncture qui ne semble pas aussi calme et paisible que le soleil hivernal d'Ottawa pourrait le suggérer. En effet, les deux premières semaines de janvier 2026 ont été marquées par de profonds bouleversements et soulèvements dans notre monde ; d'un jour à l'autre, il est difficile d'imaginer ce que demain nous réserve. Il reste utile et important de faire une pause et de partager nos bons vœux et notre énergie positive. Mais pour tout le monde, et dans tous les contextes, les vœux et les résolutions générales pour la nouvelle année devront s'accompagner de plans et d'actions concrets.

Au bureau de la Commission du droit du Canada, notre directeur de recherche a apporté un casse-tête. Les pièces ont été placées sur notre table à café comme une invitation explicite à participer à un projet collectif. Aucune image n'a été fournie pour montrer à quoi ressemblera le produit fini. Au cours des deux premières semaines, les pièces aux bords droits ont été triées et les bordures ont été terminées. Le reste est à faire.

Bonne année!

